

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

TECHNIQUES SPÉCIALES DE KINÉSITHÉRAPIE NEUROLOGIQUE			
Code	PAKI1M73KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	26 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Olivier COOLS (olivier.cools@helha.be) Coralie DUCOEUR (coralie.ducoeur@helha.be) Caroline ROUSSEAU (caroline.rousseau@helha.be) Geoffroy SAUSSEZ (geoffroy.saussez@helha.be) Virginie KINET (virginie.kinet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fournit à l'étudiant les techniques les plus utilisées en neurologie adulte afin que les étudiants ne se trouvent pas démunis face à la prise en charge d'un patient neurologique. En neuropédiatrie, toutes les formes cliniques d'infirmité motrice cérébrale tant au niveau des symptômes que de la rééducation seront abordées. Cette unité d'enseignement vise à susciter la réflexion des étudiants face à la prise en charge des patients neurologiques adultes et pédiatriques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 3 **Diriger**
 - 3.1 Organiser la gestion des ressources humaines, matérielles et administratives
 - 3.6 Motiver et dynamiser les collaborateurs
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
 - 5.3 Utiliser les outils de communication existants
 - 5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
 - 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable seul :

I. D'intégrer les notions fondamentales antérieures (anatomie, physiologie...) à la prise en charge de patients neurologiques; connaître, comprendre et appliquer d'un point de vue pratique les concepts théoriques spécifiques au traitement du patient neurologique; collecter, analyser, interpréter des informations pertinentes en lien avec les besoins du patient / trier les informations pertinentes; concevoir/planifier un traitement à partir du diagnostic et développer des objectifs réalistes adaptés aux besoins du patient; proposer des exercices pertinents; réaliser un traitement en toute sécurité pour le patient neurologique en utilisant des gestes techniques de qualité et en étant créatif; développer un bon raisonnement clinique (organisation de la prise en charge, structuration des idées); maîtriser le jargon neurologique et avoir une communication adaptée au patient.

II. De comprendre la spécificité de chaque forme clinique d'enfants atteints de paralysie cérébrale et d'en envisager toutes les conséquences; de pouvoir émettre des hypothèses de symptômes sur base d'une vidéo; de proposer une prise en charge adaptée, avec les difficultés propres des enfants et sur base des symptômes envisagés; d'y intégrer les techniques de rééducation adéquates en se basant sur les méthodes de Le Metayer et de Bobath; de présenter des exercices pratiques adéquats, créatifs et avec les stimulations appropriées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAK11M73KINA Techniques spéciales de kinésithérapie neurologique 26 h / 2 C

Contenu

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAK11M73KINA Techniques spéciales de kinésithérapie neurologique, 26 h / 2 C (12h adulte et 14h pédiatrie)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage inclut 12h de pratique en neurologie adulte (dispensées par C. Rousseau et V. Kinet), 14h de pratique en neuropédiatrie (dispensées par O. Cools, et C. Ducoeur),

Parties pratiques: notions théoriques, vidéos de patients, démonstration du professeur sur les étudiants, entraînement entre les étudiants, recherche d'exercices et réflexions par rapport à des cas cliniques par petits groupes d'étudiants, correction par le professeur au sein des groupes, mise en commun et correction.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

Supports disponibles sur connected (Power point)

Sources et références

Bérard, C. (2010). La paralysie cérébrale de l'enfant, guide de consultation: examen neuro-orthopédique du tronc et des membres inférieurs (2e édition). Montpellier: Sauramps Médical.

De Morand, A. (2014). Pratique de la rééducation neurologique. Issy-les-Moulineaux : Elsevier-Masson.

Froger, J., Laffont, I. et Pelissier, J. (2010).

Rééducation et syndrome cérébelleux. Paris: Masson.

Mesure, S. et Sultana, R. (2008). Ataxie et syndromes cérébelleux : rééducation fonctionnelle, ludique et sportive. Paris: Masson.

Thoumi, P. (2008). Actualités en rééducation des maladies neuromusculaires de l'adulte. Berlin: Springer Verlag.

Truscelli, D. (2008). Les infirmités motrices cérébrales, réflexion et perspectives sur la prise en charge. Paris: Masson.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Partie pratique en neurologie adulte: supports théoriques et plans de cours mis à disposition sur ConnectED.

Partie pratique en neuropédiatrie: vidéos des techniques vues en cours ; power point de présentation mis à disposition sur

ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est prévue en janvier.

L'examen oral se base sur la théorie et la pratique de la rééducation des patients neurologiques adultes et pédiatriques abordés.

L'examen est mixte (théorie et pratique) et présenté oralement devant deux enseignants: un enseignant pour la partie adulte et un enseignant pour la partie pédiatrie. **Les professeurs en charge de l'évaluation ne sont pas obligatoirement les professeurs qui ont dispensé le cours pendant l'année : quelque soit le professeur, la matière dispensée est totalement identique !**

La première partie de l'examen est théorique (adulte ou pédiatrie)

La seconde partie est pratique et porte sur l'autre matière (pédiatrie ou adulte).

Si l'étudiant est en échec dans la première partie théorique, il n'a pas les bases nécessaires à la prise en charge de patient neurologique. L'examen s'arrête et l'étudiant ne sera pas interrogé sur la seconde partie pratique. Il obtiendra une note globale finale inférieure à 05/20 (04/20 sera alors le résultat global maximum possible).

Si l'étudiant obtient un résultat suffisant dans cette première partie théorique, l'examen continue et l'étudiant sera interrogé sur la seconde partie pratique. Il obtiendra une note globale finale comprise entre 05 et 20/20.

En seconde session (Q3), les modalités d'évaluation des différentes parties sont identiques à celles de la première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exp + Exo	100			Exp + Exo	100

Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).